RENOUVELLEMENT, MODE D'EMPLOI !

Vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement ?

Pas de soucis ! Avez-vous pensé à le noter sur la liste qui demandait si vous vouliez renouveler ou non ?

On renouvelle par producteur. Ça nous permet de rappeler que les fromages, les pains, les produits laitiers font partie d'un abonnement distinct : quand on se sert d'un produit auquel on est pas abonné, on pénalise forcément une autre personne (qui a payé pour avoir ces produits).

Pour renouveler, il faut penser à ramener son chéquier. Si on a préparé ses chèques à la maison, c'est encore mieux, ça va beaucoup plus vite !

On vous rappelle que le liquide, ce n'est pas possible car ce n'est pas gérable (savoir qui a donné quoi pour quel producteur). Il faut faire attention à l'ordre des chèques et ils doivent être datés du même jour (soit le 4/11/2010).

Si vous avez oublié vos chèques, pas de soucis, mais pensez au moins à ramener votre contrat, c'est lui qui vous engage pour la saison. Sans nouvelles de votre part (donc sans contrat), on réattribuera la place à quelqu'un.

Émilie

On a besoin de vous !

Pour le renouvellement jeudi 4 novembre, on cherche du monde pour tenir la permanence le soir et récupérer les chèques.

Le samedi 6 novembre, la trésorière aurait besoin d'un coup de main pour trier les chèques, préparer les fichiers. C'est l'affaire de 2-3 heures, et on a besoin de 2 personnes. Juste pour info, avec une moyenne de 75 personnes pour les légumes et 25 pour les produits laitiers, ça fait 600 chèques à trier. Vous pouvez nous accorder un peu de temps ? Merci de contacter Émilie sur emilie_vialette@yahoo.fr

Mais vous pouvez faire encore plus si le cœur vous en dit ! On cherche une personne qui s'occuperait du **contact avec les nouveaux adhérents** (accueil et envois d'infos par mail)

On cherche aussi une personne pour **la trésorerie à partir du mois de mars**...

CONTACTS

Légumes / Jardin d'Agnès :
Vincent Schotter :
Vin.scho@wanadoo.fr / 06 08 21 54 68
Stéphanie Dotter :
stephid@hotmail.com / 06 75 73 31 10

Pain / Ferme aux Sept Grains :
Daniel, Cathy ou Jonathan : 03 88 94 70 54 /
contact@lafermeauxseptgrains.com

Produits laitiers vache / Ferme Lindgrube :
Myriam, Gérard et Vincent Lauler :
laulergerard@hotmail.fr / 03 88 57 29 41

Fromage chèvre / Chèvrerie du Plateau :
Gaëlle Job et Thomas Oster
chevrerieduplateau@orange.fr / 06 32 75 51 25

Nouveaux contrats et renseignements :
contrat.amapmonde@gmail.com

Trésorerie :
Émilie Vialette : emilie_vialette@yahoo.fr

Adresse liste de discussion internet :
amapmondeparlote@ml.free.fr

L'avenir de l'AMAP, c'est dans cette Binette, lisez-là !

TOUS À LA RÉUNION DE L'AMAPMONDE

LE 4 NOVEMBRE À 20H AU CSC !

C'est TRÈS important. L'Amapmonde doit, pour Janvier 2011, trouver un nouveau lieu de distribution (voir texte à l'intérieur).

La convention avec le Fossé des 13 n'a, selon sa direction, pas été respectée (entre la réalité de notre AMAP au quotidien et leurs attentes, il y a visiblement un... fossé). Les quelques amapiennes et amapiens qui « tiennent la baraque », qui se soucient concrètement de notre AMAP se retrouvent ainsi mis en difficulté par cette décision. Depuis le début ils lient bon fonctionnement et vie de l'asso. Ils fatiguent et ce changement de lieu pourrait être l'occase de remettre des choses à plats.

En très gros : l'AMAP peut être plus qu'une simple distribution « éthique » et pourrait potentiellement être un lieu de vie, un nœud de plein d'autres choses. Ce projet est-il encore partagé par les amapiennes et amapiens d'aujourd'hui ? Sinon, faut-il envisager de dissoudre l'asso Amapmonde et continuer l'AMAP sur un mode purement fonctionnel (sans binette, sans amapéro, etc).

Que concrètement de nouvelles têtes participent serait souhaitable... C'est l'avenir de l'AMAP qui se joue, faites entendre votre voix. Cet événement doit servir de rebond à l'AMAP !

Gaëtan

Numéro 20 - 28 octobre 2010

IMPORTANT : L'AVENIR DE L'AMAPMONDE !

Certains l'auront vu par mail, d'autres peut-être pas. Voici le texte écrit la semaine dernière par Carole et Édith suite à une réunion avec le Fossé des Treize, où elles ont appris que l'Amapmonde devait trouver un nouveau lieu de distribution pour janvier...

Depuis, plusieurs adhérents ont réagi sur la liste de parlote (mail), parfois en accord, parfois en désaccord. Quelques démarches ont été effectuées pour trouver un autre lieu, voire pour renégocier une prolongation au Fossé des Treize.

Mais absolument rien n'est décidé ! Lisez ou relisez ce texte, il pose de bonnes questions.

Carole, Stéphanie et moi sommes allées jeudi soir rencontrer le nouveau directeur du CSC Fossé des Treize pour rediscuter de notre partenariat. Il en ressort que la convention que nous avions signée avec eux en septembre 2009 ne sera pas renouvelée cette année et donc que nous ne pourrons plus faire nos distributions au Fossé des Treize – nous n'avons donc plus de lieu de distribution à partir de janvier 2011.

Au cours de l'été 2009, l'Amap Monde s'est tournée vers le Fossé des Treize dans le but de développer un partenariat constructif et productif, autour des thèmes qui nous sont chers : les circuits courts, l'agriculture biologique, une alimentation de qualité, etc. L'idée était d'organiser des moments d'échanges et de rencontres entre adhérents amapiens, adhérents du Fossé et public plus large.

L'association Amapmonde a été créée dans la foulée pour mettre en pratique ces idées et tout simplement parce que ça démangeait certains et certaines de faire plus qu'une simple distribution de légumes, un soir par semaine, sur un parking.

La convention signée alors avec le CSC (pour une durée d'1 an) nous engageait dans ce sens. Force est de constater qu'elle n'a pas été respectée.

Certes nous avons accueilli de nouveaux adhérents, l'Amap s'est développée, Gaëlle et Myriam sont arrivées. Certes nous avons mis en place (tant bien que mal) une organisation des distributions afin d'en améliorer le déroulement, avec des permanents qui informent les gens de passage, et il y a eu beaucoup d'adhérents du CSC de passage.

Mais la simple information n'a pas suffi, les amapéros sont restés trop fermés, nous n'avons pas su créer les ponts nécessaires entre eux et nous. Le CSC considère que notre partenariat s'est limité à une mise à disposition de leur cour pour nos distributions, le passage sur la Place Saint Léon n'ayant été que le déplacement de cette mise à disposition.

D'autre part il nous a été reproché un manque de convivialité (Bonjour ! Au revoir !) et un manque de rigueur dans la remise en état de la cour chaque jeudi soir (de la terre et des légumes qui trainent le vendredi matin).

La décision du CSC ne nous a pas étonnées outre mesure. Elle est bien sûr un peu abrupte et aurait pu être prise dès la rentrée, ce qui nous aurait permis de nous organiser avant la nouvelle saison et le renouvellement des abonnements. Là on est en plein dedans, ce qui rend les choses plus difficiles...

Cette décision ne nous a pas étonnées car le peu de moments que nous avons organisés - réunions diverses, Amapéros, atelier cuisine et soirée avec Eco-quartier début juillet - n'a pas déplacé les foules. C'est le même noyau de départ, à quelques exceptions près, qui était là.

Ce sont les mêmes personnes aussi qui font "tourner la boîte", s'occupent de la paperasse (et ce n'est pas une mince affaire), motivent les gens pour les inscriptions aux permanences, éditent la Binette, papier qui tente de faire circuler de l'info et fait parler nos producteurs... Bref ce petit groupe de personnes s'épuise, alors que beaucoup de choses ont été faites pour que chacun puisse se sentir concerné et s'investisse.

La plupart des adhérents de l'Amapmonde ne cherche en fait qu'à récupérer un panier de légumes, pain ou fromage chaque semaine. Pourquoi pas, et tant pis pour le reste !! Le problème c'est que dans « AMAP » il y a « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne », c'est à dire que nous sommes tous concernés par le sort de celui qui fait pousser nos légumes, produit notre fromage ou notre pain. Nous ne sommes pas (ne devrions pas être) simplement des clients consommateurs.

Bref.

Que faire maintenant ? La saison d'hiver démarre.

Peut on s'engager (et engager nos producteurs) en sachant que nous n'avons pas de lieu de distribution à partir du mois de janvier ?

Fait-on le pari de le trouver d'ici là, et on y va quand même ?

Qui se bouge ?

Dans le titre, il y a "avenir de l'Amapmonde" : Il faut bien avoir conscience que les distributions pourront continuer si et seulement si chacun se prend en charge pour trouver un nouveau lieu, organiser le renouvellement des contrats, s'engager pour la paperasse, la trésorerie, organiser les permanences, s'investir un minimum quoi !!

Le fonctionnement actuel n'est pas viable, l'AMAP doit être portée par un plus grand nombre d'épaules !!

Quant à l'association en elle même, une dissolution est certainement à envisager. L'Amapmonde n'aura pas fait long feu si l'on prend cette décision, mais peut être n'a-t-elle pas su trouver un terreau propice.

Une réunion est prévue le 4 novembre, au Fossé des Treize, l'ordre du jour s'en trouve maintenant un peu chamboulé.

Quelle forme peut prendre notre AMAP, quel sera son fonctionnement dans les mois à venir, où se passeront les distributions ? Il est crucial que vous soyez là, la suite ne se fera pas sans vous.

On ne peut pas laisser tomber nos quatre producteurs, ils comptent sur nous...

Avec un peu d'amertume,

Carole et Édith